



Hébergement et accueil des personnes en exil dans l'habitat collectif



AVANT PROPOS

L'année 2015 signe l'apogée de plusieurs conflits internationaux donnant lieu à des déplacements de population fuyant la menace pour trouver refuge ailleurs. En Europe, les institutions nationales et européennes peinent à s'organiser pour accueillir et s'appliquent à retenir les flux aux frontières de l'Union Européenne. Cette hostilité aura comme conséquence une importante crise de l'accueil dans plusieurs pays européens.

La société civile, actrice de ce manquement de l'Etat va rapidement s'organiser afin de mettre en place un accueil global. Va s'en suivre alors la construction de tout un réseau de citoyen.ne.s mobilisé.e.s notamment dans la mise en œuvre d'hébergements d'urgence dans leurs habitats. Ces initiatives d'accueil et d'hébergement citoyen vont prendre de l'ampleur en étant relayées, médiatisées notamment par le biais de l'important travail de la Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés (PCSR).

Mais comment ces individus n'ayant pas nécessairement d'expérience, d'expertise dans ce domaine ont-ils mis en place un accueil dans leurs habitats ? Ces dynamiques d'hébergement citoyen étaient-elles déjà en place avant cette crise ? Ces initiatives sont-elles exclusivement réservées à un public en migration géographique ? Quelles en sont les limites ? Sont-elles vouées à perdurer ?

Toutes ces questions ont suscité l'intérêt et le questionnement d'Habitat & Participation, association wallonne et bruxelloise travaillant depuis plus de 40 ans sur les questions de droit au logement et sur les habitats alternatifs. Nous avons donc réalisé une enquête sur cette mobilisation citoyenne en allant à la rencontre des citoyen.ne.s ayant hébergé. L'enjeu de cette enquête était de mettre en lumière les expériences diverses de chacun.une afin de documenter et diffuser le fonctionnement interne de l'accueil et de l'hébergement d'urgence dans l'habitat citoyen.

Sommaire

PARTIE 1 : Méthodologie et définitions p.4 - p.7

- * Méthodologie d'enquête p.4
- * Définitions : notion d'accueil et d'exil p.5 - p.6
- * Accueil et habitat p.7

PARTIE 2 : Accueillir, héberger, questions de départ p.8 - p.9

- * Le passage de l'idée à l'application p.8 - p.9

PARTIE 3 : Comment les habitats s'organisent ? p.10 - p.14

- * Mettre en place un accueil dans un habitat collectif p.10
- * Réglementation de l'accueil dans l'habitat p.11
- * Un cadre pour quoi ? p.12
- * Organisation financière p.13
- * Projets collectifs et statut juridique p.14

PARTIE 4 : Cohabitation et vivre ensemble p.15 - p.19

- * Obstacles au vivre ensemble p.15
- * Rapports de domination et statuts inégaux p.16
- * Orientations pour pallier les difficultés p.17
- * Partage et intégration au groupe p.18
- * Cerner et comprendre ses limites personnelles p.19

PARTIE 5 : Retours d'expériences des hébergeur.euse.s p.20 - p.21

- * Apports et cheminement de pensée dans l'habitat p.20 - p.21

PARTIE 6 : Faire perdurer les initiatives d'accueil p.22 - p.23

- * L'accueil possible sur le long terme ? p.22
- * Quand l'accueil dépasse l'hébergement d'urgence p.23

Conclusion p.24

L'objectif de cette enquête est de relayer l'expérience des personnes ayant mis en place un système d'accueil au sein de leur logement. Pour ce faire, nous sommes allées à leur rencontre, dans leurs habitats, afin d'échanger et de récolter leurs témoignages.

Pour faciliter la faisabilité de l'enquête et la faire entrer en cohérence avec le travail d'Habitat et Participation, le groupe d'étude a été restreint aux personnes habitants en habitats collectifs (coloc, habitat groupé, occupation, village solidaire, etc).

Ayant eu écho de cette prise d'initiative dans plusieurs collectifs, il nous a semblé intéressant de se concentrer sur ces groupes de citoyen.ne.s vivant dans des habitats ayant une organisation et une construction collective.

L'entièreté de cet outil est donc basée sur les dires des personnes interrogées. Aucune information n'est issue de sources littéraires ou journalistiques. Cette enquête n'a donc pas de visée scientifique mais tend vers l'investigation et la retranscription d'expériences.

1- Méthodologie d'enquête

Au cours de cette enquête, **26 personnes** ont été interviewées dans **14 habitats collectifs** différents en **Wallonie** et à **Bruxelles**. Les acteur.trice.s rencontré.e.s sont issu.e.s de milieux très différents, n'ont pas le même âge, les mêmes moyens, le même vécu, mais ont pourtant mis en place, à leur manière, un système d'accueil par le biais de l'hébergement au sein de leur habitat. Leur expérience est plus ou moins longue ; certains accueillent depuis plusieurs années, d'autres depuis quelques mois.

Cette diversité a fait émerger des échanges enrichissants illustrant une pluralité d'organisations, de publics, de vécus... **une pluralité d'expériences.**

Afin d'éviter tout désagrément, l'identité des personnes interrogées est anonymisée. Néanmoins et pour apporter plus de clarté méthodologique, plusieurs précisions sur le profil des personnes interrogées peuvent être notées :

- * **Âge** : 3 personnes de plus de 70 ans / 10 entre 50-70 ans / 8 entre 30-50 ans / 5 entre 20-30 ans
- * **Activités et parcours de vie variables** : 1/3 des personnes rencontrées sont retraitées, certain.e.s ont travaillé dans le secteur social, d'autres dans l'enseignement, certain.e.s sont artistes, militant.e.s ou ont fait le choix de s'orienter vers une vie moins dictée par la norme sociétale.
- * **Format de l'habitat collectif** : Des habitats groupés (habitats désignant des logements avec plusieurs espaces privés et plusieurs espaces destinés au collectif dont les habitant.e.s sont lié.e.s par un projet commun) → habitats groupés de seniors, habitat groupé d'artistes, habitats groupés familiaux ; une colocation, une communauté sociale et religieuse, une occupation temporaire, un quartier solidaire.

Accueil, exil : C'est à dire ?

L'EXIL ?

Le mot « **exil** » est un mot ancien faisant référence à partir du 12ème siècle au **bannissement**, à une personne condamnée à vivre loin de sa patrie. Aujourd'hui ce terme désigne aussi la : « *situation d'une personne contrainte de vivre ou de séjourner ailleurs que là où elle vit habituellement* » (Académie française). Ce mot renvoie finalement à la notion de mouvement, de **distance avec sa position initiale**.

A partir de ces différentes définitions, la notion de « personne en exil » peut être définie comme **toute personne ayant dû quitter son habitat initial pour trouver refuge ailleurs**.

Pourquoi parler de personnes en exil ?

Les discussions avec les personnes ayant accueilli ont très vite montré la diversité des individus ayant besoin à un moment d'un hébergement. Ils peuvent être sans papiers, sans domicile fixe, demandeur.euse.s d'asile, itinérant.e.s, en migration, etc.

La notion d'exil permet donc de donner un caractère plus englobant et ne fait pas référence à une catégorie précise de personnes.

ACCUEILLIR ?

Le terme « **accueil** » vient du latin **accueillir** renvoyant à l'idée de réunir, d'associer, d'être avec. Aujourd'hui, fréquemment utilisé dans le langage commun, l'accueil est défini comme la façon de recevoir quelqu'un à son arrivée. L'accueil désigne aussi l'ensemble des dispositions prises pour recevoir une ou plusieurs personnes.

Mais cette notion de réception est intrinsèquement liée au contexte d'accueil. Il est par exemple très différent de recevoir un proche ou une personne que l'on ne connaît pas. De plus, notre rapport à l'accueil, à ce que l'on définirait comme un accueil agréable ou désagréable est en réalité assez subjectif. Cela va dépendre des personnalités de chacun.une, des cultures et traditions.



« L'accueil est une **disposition intérieure**. Il se traduit par du **concret**, des **valeurs**. C'est quelque chose inscrit dans les gènes qui fait cette forme d'altruisme que l'on vit depuis tout petit. L'accueil tel que je le vis est dû à mon éducation, accueillir est ce que faisaient déjà mes parents de façon normale et naturelle. Une continuité dans la façon dont j'ai été élevé. Accueillir c'est autant accueillir une personne migrante que moi. »

L'accueil : « est à **géométrie variable** en fonction des besoins de la personne. Ça peut être donner une chambre et le laisser tranquille mais ça peut être une présence à ses côtés un peu plus intensive. Toujours le **respect** ça c'est vraiment important et la **discrétion** aussi. Tout l'habitat groupé ne connaît pas la vie ou l'état de santé, ou je ne sais pas quoi d'une personne accueillie. Mais on constate quand même que les autres habitants de l'habitat groupé ont besoin d'avoir des nouvelles de l'accueil. Est-ce que ça marche bien. **Il y a un intérêt mais il y quand même la discrétion, ça c'est important.** »

L'accueil en deux mots :

« **l'humanité** et la **dignité** »

POUR VOUS, À QUOI RENVOIE LA NOTION D'ACCUEIL ?

« Je le vois de différentes façons car c'est différent d'accueillir un invité ou un ami (...) et accueillir une personne comme on le fait ici dans l'hébergement d'urgence c'est plus **lui donner un espace et une forme de sécurité et par la suite peut-être des liens sociaux, de l'aide s'il en a envie**. Mais pour accueillir des personnes en hébergement d'urgence c'est dire tiens, voilà là ici, pendant une période, t'as un endroit pour toi où t'es en sécurité. Personne ne va venir voler dans ta chambre, personne va venir t'agresser, personne va t'insulter. Toi tu dois faire pareil, tu dois pas insulter, tu dois rester poli et respectueux envers tout le monde et pendant ce temps profite-en pour faire ce qui est nécessaire pour toi, pour pouvoir évoluer, passer à autre chose. L'accueil c'est ça pour moi, **c'est donner un temps pour les gens pour pouvoir se retourner.** »

« Moi je dirais que c'est d'abord dans la tête, c'est d'abord une **ouverture d'esprit**, c'est d'abord se dire qu'en général ce qu'on ne connaît pas fait peur et donc pour moi l'accueil c'est d'abord une ouverture. D'essayer de **comprendre**, de **connaître** et d'avoir un a priori positif. Prendre le risque. »

Accueillir une personne en situation d'exil dans son habitat

La notion d'accueil peut donc renvoyer à une attitude, à un lieu, à une tradition. Dans le cadre de cette enquête, l'accueil est lié à la notion **d'hébergement** puisque la démarche des personnes consiste majoritairement à proposer un lieu de vie, de repos. Les témoignants.e.s parlent d'ailleurs souvent d'hébergement d'urgence pour qualifier leurs initiatives.

Ce type d'accueil est donc assez spécifique puisqu'il s'agit de répondre à un besoin, à savoir proposer un logement à des personnes se trouvant en difficulté. On peut donc parler d'un accueil à dimension sociale.

La plupart des hébergeur.geuse.s interrogé.e.s traduisent cette offre d'hébergement comme une forme de tremplin ; comme un moment permettant d'avoir du temps pour soi, d'avoir un espace de sécurité, comme un **moment de transition entre une situation et une autre**.

Cette notion de tremplin, de moment opportun pour répondre à des besoins personnels, renvoie donc à une temporalité définie. En effet, pour la majorité des témoignages récoltés, **l'accueil dans l'habitat est proposé pour une durée déterminée** certes variable mais dotée d'une fin.

LA RECETTE SECRÈTE DE L'ACCUEIL ?

L'accueil ne peut se décliner en un guide pratique car toutes les expériences vécues, les rencontres, les ressentis sont différents.

Cette enquête n'est donc pas vouée à présenter des grandes étapes à suivre mais plutôt à rendre compte de cette diversité par le biais des différents témoignages. Néanmoins, ces expériences basées sur des erreurs, des remises en question, des évolutions, ont permis aux individus de développer progressivement une certaine expertise pouvant être déclinée sous le format de conseils plus ou moins pratiques.

2- Accueillir, héberger : questions de départ

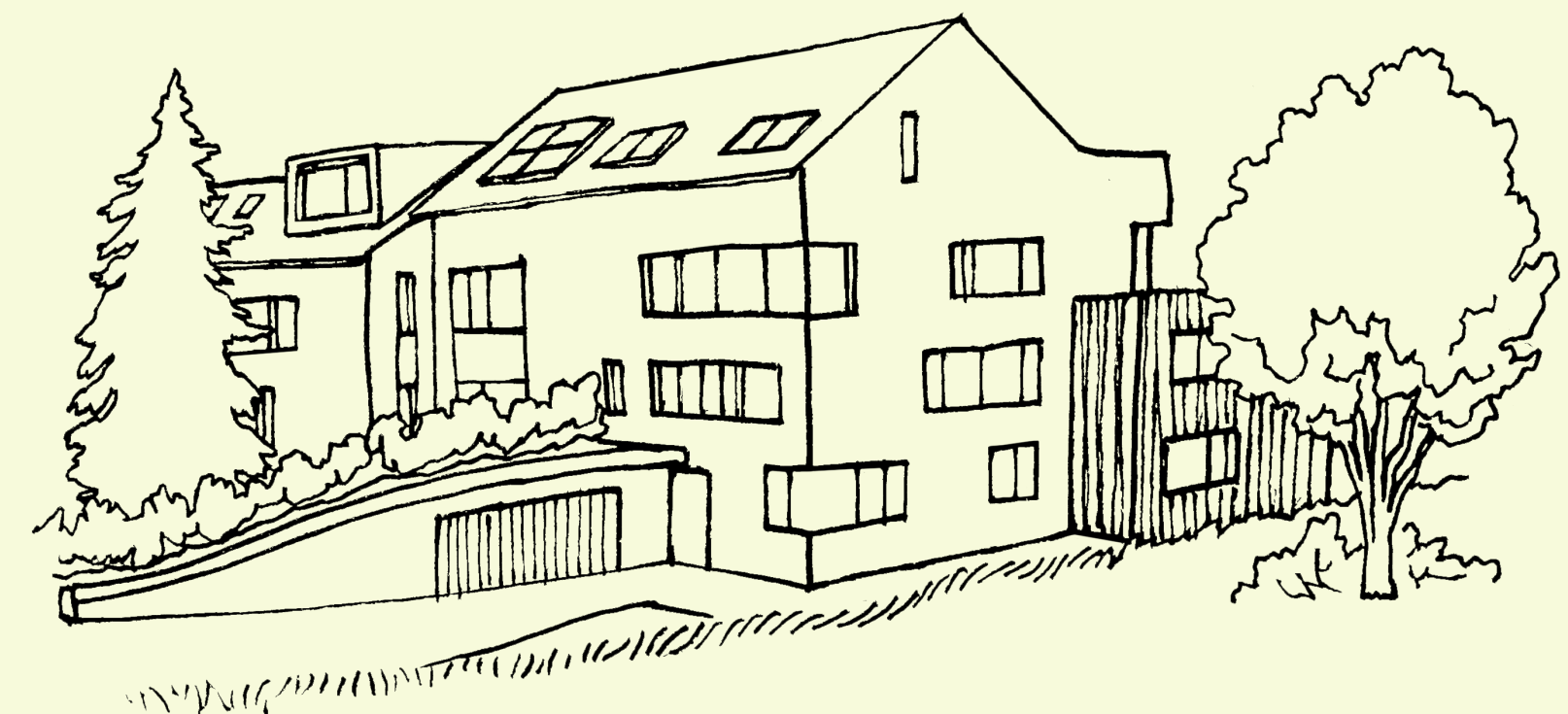
Le passage de l'idée à l'application

Emergence de l'idée : L'idée d'accueillir dans son habitat peut trouver plusieurs points de départ relevant de raisons matérielles et/ou idéologiques :

- * **Causes idéologiques :** Education reçue, sensibilité à la question des migrations, engagement militant individuel, travail social, constat d'une crise de l'accueil et donc du logement, inspiration par des proches, projet social.
- * **Raisons matérielles :** Espace disponible pour accueillir (salle commune, chambre d'ami.e, etc) , appartement ou chambre destinée à l'accueil temporaire.

Qui est accueilli ? : La notion « d'exil » peut être facilement associée à l'exil géographique, à la migration internationale. Pourtant, il existe une pluralité de personnes accueillies dans les habitats, personnes ayant des parcours très différents les uns des autres. Le besoin de logement peut être par exemple dû à une période de transit, à une arrivée en Belgique, à un manque de statut légal, à un manque financier, etc. Les individus interrogés ont donc hébergé des personnes sortant d'institutions spécialisées (hôpitaux psy, addiction), des personnes sans-papiers, des personnes immigrées passant par la Belgique, des personnes sans-abris, des réfugié.e.s (majoritairement des jeunes hommes), des personnes en attente de regroupement familial, etc.

Pour combien de temps ? : La question de la durée de l'accueil est assez importante puisque, pour la plupart des hébergeur.euse.s, l'offre est temporaire. Néanmoins, la durée de logement peut être très variable. Il est possible de distinguer deux types d'offre : **l'hébergement de court terme** (de une ou deux nuits à une semaine) initié et organisé majoritairement par le biais de la Plateforme Citoyenne et **l'hébergement de long terme** (un mois ou plus). La durée d'hébergement va dépendre des habitant.e.s mais aussi des volontés de la personne accueillie. Par exemple le besoin sera fortement différent entre une personne sans-papiers voulant être régularisée en Belgique et une personne voulant immigrer vers l'Angleterre.



2- Accueillir, héberger : questions de départ

Quel espace est disponible au sein de l'habitat ? : La question de l'espace où est organisé l'accueil est primordiale. La définition d'un espace adéquat peut en effet déterminer le bon déroulement de l'accueil ainsi que sa durabilité dans l'habitat. Or, les habitats collectifs sont de facto des lieux avec des superficies assez importantes, pouvant accueillir des espaces privés et collectifs pour l'ensemble des habitant.e.s.

L'espace mis à disposition pour l'accueil diffère selon les habitats : pièce commune (permet d'accueillir plusieurs personnes en hébergement à court terme), chambre d'ami.e (offre un espace privé à la personne, favorise l'hébergement à plus long terme), chambre disponible dans une coloc, appartement disponible dans un habitat groupé, espace dans l'appartement privé d'un.e habitant.e, espace annexe dans une maison.

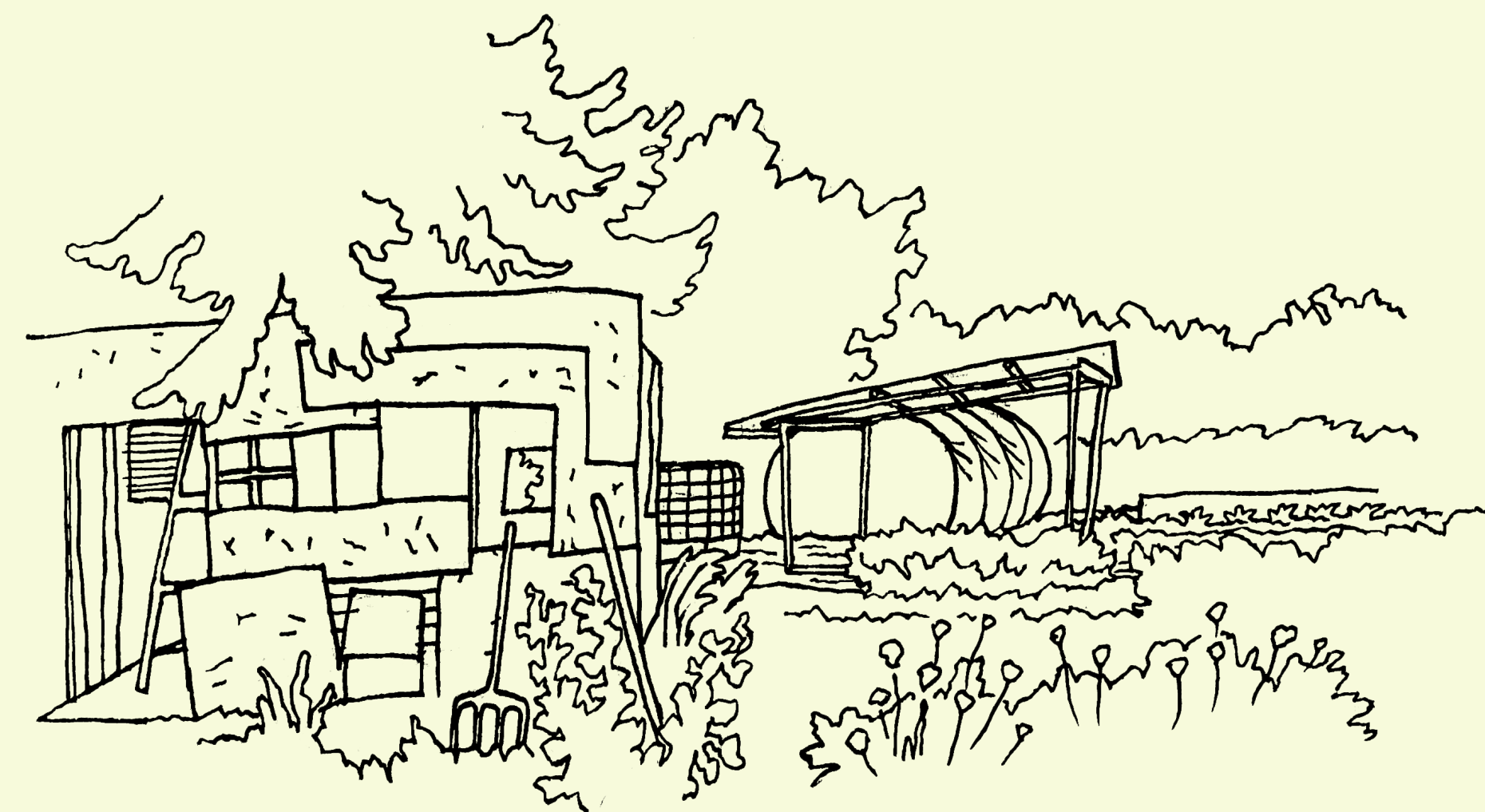
La durée de l'hébergement est souvent directement liée à l'espace disponible. Trois personnes rencontrées n'ont pu proposer par exemple qu'un hébergement à court terme (une nuit à deux nuits par semaine) puisqu'iels ne pouvaient offrir un espace intime dans leurs habitats sans être privés eux même de leur propre espace intime.

Exemple : Deux habitant.e.s expliquaient qu'une maison de l'habitat groupé était libre depuis quelques mois suite au départ d'une personne. Cette maison étant vide, les habitant.e.s ont proposé à une famille de réfugiés de venir y vivre. La durée d'accueil de cet hébergement long terme n'est pas vraiment déterminée.

Collaboration et diffusion de l'initiative : La diffusion de l'offre d'accueil et d'hébergement se fait majoritairement en soutien ou en collaboration avec d'autres acteur.trice.s.

Plusieurs sont cité.e.s : **sphère associative** (associations militantes en soutien aux sans-papiers, aux minorités, associations humanitaires, Plateforme Citoyenne → au début via le parc Maximilien puis via des groupes Facebook), **instances publiques** (CPAS, SAMU social, Commune, SOS enfant, les ILA, Croix-Rouge), **société civile** (rencontre informelle entre habitant.e et personne à la recherche d'un hébergement, bouche à oreille).

Les collaborations vont dépendre des milieux, des expériences de vie des citoyen.ne.s accueillant.e.s. Les initiatives individuelles sont par exemple majoritairement organisées en collaboration avec la Plateforme. A contrario dans le milieu des occupations temporaires, la diffusion de l'offre d'hébergement se fait beaucoup par le réseau militant ou via d'autres associations bruxelloises.



3- Comment les habitats s'organisent ?

Mettre en place un accueil dans un habitat collectif

La mise en place d'un accueil au sein d'un habitat collectif, composé d'espaces privés et d'espaces communs, va nécessairement demander une réflexion collective et une discussion avec le groupe d'habitant.e.s. Or, selon les habitats collectifs, les rapports entre le groupe et la mise en place de l'initiative d'accueil peuvent être assez différents :

- * **Initiative collective ou initiative individuelle** : L'idée d'accueil dans un habitat collectif peut être le résultat d'une initiative individuelle ou collective. Dans la majorité des cas et même si l'initiative émane d'une personne, le projet va être soutenu, porté par le collectif ou par un petit groupe d'habitant.e.s. **Trois témoignages font office de contre-exemple ; ils émanent d'un couple en habitat groupé, d'une personne seule en habitat groupé ainsi que d'une mère de famille. Iels expliquent ne pas avoir été soutenu.e.s par le groupe malgré leurs validations et ont porté l'initiative de manière individuelle.**

- * **Discussion préalable avec le collectif** : Les prises de décision en habitat collectif se font majoritairement par le biais du consensus avec droit de veto pour chaque habitant.e. La mise en place d'un projet d'accueil va donc demander une validation de l'ensemble du groupe même si l'initiative est portée individuellement. Par exemple, le groupe peut accepter qu'une personne accueille dans son espace privé mais pas dans les espaces collectifs. Dans le cas d'une initiative collective, le groupe se réunit toujours pour parler notamment de l'organisation, des rôles de chacun, de la répartition de l'espace, etc.

- * **Implication variable** : L'implication de chacun.e varie selon différents facteurs et notamment selon le format de l'accueil. Un hébergement court terme va par exemple demander une plus grande organisation logistique. L'investissement des habitant.e.s va aussi dépendre des envies, des personnalités, de l'emploi du temps, de la manière d'appréhender l'accueil dans son habitat, de la dynamique du projet d'accueil. **Par exemple, dans un habitat, un groupe a été désigné pour veiller à ce que l'accueil et l'accompagnement des personnes se déroulent bien. Au contraire, dans un autre habitat les personnes accueillies sont totalement libres de s'organiser comme elles le souhaitent et ne sont pas soumises à un accompagnement particulier.**

Réglementation de l'accueil dans l'habitat

Pourquoi définir un cadre ? : Le choix de développer ou non un cadre relatif à l'accueil varie en fonction du format, de la durée, de la perception des habitant.e.s. Plusieurs habitats ont développé des règles ayant différentes visées :

* **Un cadre pour l'organisation de l'accueil** : Ce type de cadre est destiné aux habitant.e.s impliqué.e.s dans l'initiative d'accueil. Il permet de mettre au clair les rôles à tenir, l'implication de chacun dans la mise en place de l'hébergement. Un habitat groupé a par exemple mis en place un planning reprenant les différents tâches et les personnes chargées de les réaliser. Ce type d'organisation est spécifique à la mise en place collective d'un hébergement court terme.

* **Un cadre pour les personnes accueillies** : La définition d'un règlement pour les personnes accueillies émerge majoritairement en réaction à des expériences d'accueil difficiles ou bien suite à des situations non anticipées. L'objectif de ce cadre est de mieux définir les règles relatives à l'hébergement temporaire et aux règles de vivre ensemble de la maison. Deux habitats collectifs ont par exemple progressivement défini un règlement intérieur à l'accueil.

« On vit des choses, y a des expériences qui en ressortent, on en rediscute et on puis évolue là-dessus. Je suis sûr que l'hébergement d'urgence va continuer à évoluer avec le temps. »

L'idée de cadrer l'initiative d'accueil ne fait toutefois pas l'unanimité. Une coloc solidaire explique par exemple qu'aucune règle n'est officiellement définie. Néanmoins plusieurs discussions sur la façon de vivre collectivement ont eu lieu.

Témoignage cadre prédéfini : *« On avait un système qui faisait que le lendemain en fin de matinée, on allait les reconduire au parc, pas forcément la même personne qui les avaient amené. Et c'était encore peut-être une autre personne qui faisait la lessive. On avait tout ça sur le drive. »*

Témoignage totale autonomie : *« On essayait aussi, un maximum de ne pas décider. Par exemple la salle du fond et quand même ça je pense que c'est un truc qui nous différencie d'autres lieux d'accueil, très vite on a dit vous vous organisez vous même et c'est pas à nous d'aller dire si quelqu'un peut ou pas loger dans ta chambre. Très vite il y a une autonomie qui s'est créée dans la grande salle où c'est via le bouche à oreille qu'ils invitaient des gens, qu'ils s'organisaient pour installer des lits. »*

Un cadre pour quoi ? Quelques exemples ...

* **Cadre pour les arrivées et les départs des personnes accueillies :**

* **Hébergement court terme :** Un encadrement des horaires d'arrivée et de départ, des navettes pour se rendre à l'habitat d'accueil sont organisés à la fois par le secteur associatif (surtout PCSR) et par les habitats eux-mêmes. A contrario, un habitat collectif a laissé la maison complètement ouverte et l'hébergement d'urgence s'organisait en totale autonomie entre les personnes concernées. Cette complète liberté d'entrée et de sortie a engendré quelques difficultés notamment des rapports hiérarchiques entre les personnes accueillies.

* **Hébergement long terme (un exemple) :** Un habitat collectif a mis en place un protocole pour les personnes ayant besoin d'un hébergement temporaire long terme. Le groupe organise tout d'abord une rencontre préalable lors de la réunion hebdomadaire des habitant.e.s afin d'évaluer les besoins de la personne en termes de logement (durée, etc) mais aussi afin d'évaluer le feeling entre le groupe et la personne. S'en suit une semaine d'essai pour voir si les habitant.e.s et la personne accueillie se sentent à l'aise dans cette dynamique de cohabitation. Un autre habitat a également mis en place une période de test avant de décider collectivement et à l'unanimité si la personne peut rester ou non dans l'habitat.

* **Durée d'hébergement :** Plusieurs témoignages illustrent l'importance de définir au préalable la durée d'hébergement, de communiquer sur le besoin ou non de prolonger. Une témoignante explique par exemple ne pas avoir été claire sur la durée, ce qui a entraîné des moments d'inconforts, de non-dits créant des situations embarrassantes pour elle et pour la personne accueillie.

* **Habitant.e référent.e :** Trois habitats collectifs ont mis en place un système de personne référente. Cette personne peut être celle qui a eu le premier contact avec l'individu accueilli, celle qui parle la même langue, qui s'est proposée pour assurer ce rôle. Elle constitue une personne de confiance, avec qui la communication est facilitée, qui peut aider à un accompagnement plus global.

* **Règles de la maison :** Ces règles peuvent être définies à l'oral ou à l'écrit. Des habitant.e.s ont par exemple réalisé une charte en plusieurs langues regroupant la durée de l'accueil et les modalités de prolongement, les règles relatives au partage des denrées collectives, les règles concernant le vivre ensemble, etc.

Néanmoins, les situations des personnes accueillies sont très variables. Tout ne peut être encadré par des règles proprement définies. Plusieurs situations d'urgence dépassent le cadre initial.

Un exemple : un habitat accueille une femme et sa fille depuis plus de 6 mois (délai maximum) mais les deux sont dans une situation d'extrême précarité et n'ont pas d'autre endroit où aller. Les habitant.e.s ont donc décidé de prolonger l'hébergement jusqu'à trouver une solution.

Organisation financière

Comment les différents habitats s'organisent au niveau financier ?

Le coût que peut représenter l'accueil dans des habitats collectifs va dépendre de plusieurs facteurs : la durée de l'hébergement, le statut de la personne (statut légal ou non), l'organisation préalable des habitant.e.s. En fonction de ces éléments, plusieurs formes d'organisations financières ont été décrites :

Organisation collective et solidaire : Deux habitats ont un mode de fonctionnement basé sur la participation collective. Cela passe par exemple par :

- * La collectivisation des denrées alimentaires ramenées par chacun.une (récupération alimentaire auprès des magasins)
- * Une contribution financière dépendant des moyens de chacun.une (fourchette de prix pour les loyers et les charges basée sur les moyens des personnes)

Dans ces deux habitats, les personnes en hébergement temporaire ne participent pas financièrement. Il arrive néanmoins qu'elles ramènent quelques choses à manger, participent aux récup auprès des magasins.

Loyers accessibles ou solidaires : Deux habitats groupés disposant d'appartements supplémentaires ont ouvert ces logements pour des personnes, ménages en situation de précarité mais ayant un statut légal. Afin d'assurer le coût de l'habitat, les personnes payent un petit loyer couvrant les charges. Pour des personnes n'ayant pas de statut légal, une coloc solidaire composée de belges et de personnes sans-papiers a mis en place des loyers solidaires. Les personnes avec plus de moyens payent une part plus importante du loyer. Les personnes n'ayant pas de rentrée d'argent participent quand ils peuvent et apportent d'autres ressources à la colocation.

Prise en charge par les habitants : Dans le cas d'hébergement court terme, le groupe assure collectivement les frais supplémentaires liés à l'accueil (machine à laver, nourriture, etc).

Participation du voisinage : plusieurs voisin.ine.s d'un habitat groupé se sont impliqu.e.s dans l'initiative d'accueil en offrant des denrées alimentaires, une participation financière, dons de matériels, vêtements, meubles.



Projets collectifs et statut juridique

La majorité des habitats collectifs rencontrés ont un statut juridique leur permettant de fonctionner collectivement. Au-delà de la facilitation de gestion du groupe en habitat groupé, avoir un statut juridique va permettre d'initier des projets plus vastes, de prétendre à des financements, etc. Parmi les habitats rencontrés, trois statuts juridiques étaient majoritairement mobilisés : la fondation, l'association sans but lucratif (asbl), l'association de fait. Le statut le plus utilisé est celui d'asbl car celui-ci est facile à obtenir. Être constitué en asbl permet d'avoir une identité officielle notamment au niveau juridique mais a également de transmettre la tenue du ou des projets à une entité tierce et indépendante.

Cinq habitats collectifs ont, au nom de leurs structures juridiques, mis en place des projets plus vastes plus ou moins en lien avec l'accueil et l'hébergement. **En voici quelques exemples :**

Projet Transhumance : Ce projet existant depuis plus de 30 ans est mené par l'asbl de l'habitat groupé en collaboration avec une AIS (agence immobilière sociale). Dans le cadre de ce projet, trois appartements sont mis en location pour des personnes se trouvant en difficulté (perte de logement, maladie, crise familiale, arrivée en Belgique) pour une durée de 18 mois. Les habitant.e.s chargé.e.s de la gestion de ce projet proposent également un suivi et un accompagnement social pour les personnes accueillies (aide recherche logement, aide situation professionnelle, etc).

D'une Rive à l'autre : Ce projet d'accueil est mis en place dans le cadre de l'asbl « Les Passeurs ». L'objectif du projet est d'accueillir des jeunes personnes avec des difficultés familiales ou ayant un handicap dans une maison collective pour une durée temporaire allant du court au long terme.

Pour en savoir plus : <https://www.lespasseursasbl.be/dune-vie-a-lautre>

Daryacu : Dans le cadre de l'asbl, cette colocation propose à la fois des logements solidaires dont le coût varie en fonction des moyens mais à également pour but de proposer un lieu de vie aux personnes sans-papiers, exilées, etc.

Pour en savoir plus : <https://www.daryacu.net/>

4- Cohabitation et vivre ensemble

Obstacles au vivre ensemble

Accueillir une personne chez soi va entraîner de fait une cohabitation entre deux parties qui ne se connaissent pas. Arriver dans l'espace intime d'une personne ou d'un groupe qui se connaît, qui a l'habitude de vivre ensemble, en étant dans une situation difficile (passé potentiellement compliqué, menace potentielle si situation illégale, traumatisme, etc) peut s'avérer compliqué. De l'autre côté, pour l'hébergeur.euse, adopter une position adéquate, rendre cette cohabitation agréable et non oppressive peut aussi être complexe.

Les témoignant.e.s ont évoqué plusieurs difficultés pouvant venir complexifier la cohabitation. Plusieurs de ces **limites sont induites par le format de l'hébergement et de l'accueil proposé :**

- * **Barrière liée à la durée de l'hébergement (1 ou 2 nuits) :** Personnes différentes à chaque fois, départ le lendemain à une certaine heure, ne restent pas la journée.
- * **Barrière liée à l'âge :** Les personnes accueillies dans le cadre de migration de transit sont majoritairement jeunes. Deux personnes rencontrées expliquent qu'il est plus facile de créer du lien dans un habitat avec une certaine mixité d'âge, dans une famille. Pour eux.elles, il est plus difficile pour des jeunes de s'intégrer dans un habitat de personnes assez âgées.

- * **Barrière de la langue :** L'impossibilité de communiquer dans une langue commune peut constituer un réel obstacle à l'échange et à la facilitation du vivre ensemble.
- * **Le manque d'intimité :** Manquer d'espace à soi a pu provoquer des situations embarrassantes, des conflits ou l'impossibilité de faire tenir ce format d'hébergement sur le temps long.
- * **Profil :** Personne présentant des difficultés pouvant impacter le groupe (troubles psychiques, addiction).
- * **Rythme de vie différent :** Personnes accueillies qui partent la nuit et qui reviennent dormir la journée.
- * **Conflit lié aux différents nationaux :** Une personne interrogée a par exemple mis en avant le fait que les érythréens et les éthiopiens qu'elle a reçu ont eu du mal à vivre ensemble en raison de la guerre ayant opposé les deux pays.

« Nous on a pas développé des relations. C'était trop court. Nous ne maîtrisons pas l'anglais. En plus ce sont des jeunes qui se retrouvent dans une maison de vieux. »

« C'est sûr que la langue limite quand même parfois mais n'empêche pas tout contact non plus. (...) Avec les deux femmes il y a quand même quelque chose qui passe. La plus jeune a accouché d'un bébé il a quelques semaines donc voilà, il y'a un lien qui se crée. » (témoignante parlant d'une famille syrienne qui ne parle pas le français)

Rapports de domination et statuts inégaux

Plusieurs discussions ont amené à évoquer la place de l'accueillant et de l'accueilli dans ces initiatives d'accueil. Il a été mis en avant que le fait d'héberger une personne se trouvant dans une situation difficile, de précarité, peut entraîner un rapport inégal en raison de la dichotomie d'accueillant.e et d'accueilli.e. Ce rapport inégal est induit par plusieurs circonstances :

Une hiérarchie de facto : La personne qui héberge détient de fait le pouvoir de décision dans son habitat (comportement attendu, durée). Si quelque chose ne lui plait pas, iel peut prendre la décision de dire à la personne de partir.

La violence symbolique et systémique : Ces notions découlent des rapports de domination (liés à l'appartenance sociale, l'origine, le genre, l'identité) traversant nos sociétés et amenant à une situation inégale de fait. Dans le cas de l'hébergement d'urgence, le fait même d'être une personne en situation d'exil et d'être accueillie dans un habitat où les personnes n'ont pas le même vécu, ont certains privilèges, peut constituer une forme de violence. Ressentir ce rapport inégal peut amener à un sentiment de solitude, d'anxiété, d'incompréhension.

Ce rapport entre accueillant.e et accueilli.e va aussi dépendre de la manière dont l'hébergeur.euse envisage la relation avec la personne, sa vision de l'accueil pouvant accroître ou au contraire limiter ce rapport inégal. Cette dichotomie peut être néanmoins accentuée par des comportements parfois invisibles.

Etre dans l'attente d'une expérience : En mettant en place un accueil dans son habitat, il est possible d'être dans l'attente d'un moment d'échange, de partage, de ressentir une certaine curiosité vis à vis de la personne que l'on accueille. Cela peut notamment passer par l'insistance de l'hôte à partager certains moments, à communiquer sur sa vie, sur son parcours... Ressentir une forme d'obligation à la sociabilité peut amener à un comportement forcé suite à la pression de perdre sa place si l'attitude de l'accueilli.e ne correspond pas aux attentes des accueillant.e.s.

Quelques témoignages :

Témoignage d'une personne qui accueille :

Elle a accueilli deux exilés en transit qui avaient comme pied à terre son appartement lorsqu'ils étaient à Bruxelles. Elle explique que lorsqu'elle était très occupée, contrariée, la personne qu'elle accueillait le ressentait directement et essayait de prendre moins de place par peur que sa contrariété retombe sur lui et donc sur sa place dans son appartement.

Témoignage d'une personne sans-papier :

Il a ressenti en permanence la peur d'être mis à la porte lorsqu'il était hébergé chez l'habitant.e. Il explique que même lorsqu'il avait l'envie d'être seul, de ne pas échanger, il se forçait à partager des moments avec les habitant.e.s pour faire bonne impression.

Orientations évoquées pour pallier les difficultés

Faciliter le vivre ensemble

Vers une prise de conscience du vécu des personnes hébergées : Prendre conscience de la place de la personne hébergée dans notre société (peu importe son parcours), mais aussi plus spécifiquement au niveau de l'habitat, permet de mieux comprendre les comportements de la personne mais aussi d'éviter une attitude qui pourrait être perçue comme malveillante. Cela passe notamment par la considération de l'état psychologique de la personne, de ses besoins, son temps d'adaptation. Les habitant.e.s mettent en avant l'importance fondamentale du respect, de la discrétion et de l'écoute des envies de la personne.

Tendre vers un rapport égalitaire et de confiance : Deux témoignages insistent sur l'importance de la confiance lorsqu'on met en place un accueil chez soi. Créer une relation de confiance va faciliter l'intégration et mettre à l'aise la personne. Un collectif rapporte également que bien que la présence de la personne soit temporaire, le fait de ne pas ressentir de pression sur la durée de sa présence dans l'habitat vient diminuer ce ressenti de vulnérabilité.

L'échange et la communication : Un groupe de colocataires parle de l'importance d'échanger sur les modes de vie, sur les habitudes de chacun.une afin notamment d'éviter des quiproquos, des incompréhensions, pouvant être liés à la différence culturelle, à la langue, etc. Certain.e.s se servent également de ces différences pour favoriser l'échange, le partage et la connaissance de l'autre.

« C'est déjà assez contraignant pour la personne de devoir arriver au milieu d'un groupe qu'elle ne connaît pas dans une réunion pour devoir se présenter, dire pourquoi elle est là, pour combien de temps, se justifier d'habiter ici **pour en plus encore aller creuser après.** »

« Moi **je n'ai pas l'impression qu'on fait de l'accueil** à des personnes extérieures mais plutôt qu'on **vit ensemble.** (...) On arrive de plus en plus à un ressenti qu'en fait il n'y a **pas de différence entre une personne accueillie qui paye pas et une personne qui paye.** »

« Il n'y a **pas de clé sur la maison**, elle est tout le temps ouverte. Quiconque a besoin de rentrer, peut rentrer. (...) Accueillir chez soi c'est aussi **confier une part de son espace intime** et de sa vie privée à une personne qu'on ne connaît pas et à qui on décide tout de même de faire a priori confiance. »

Partage et intégration au groupe

Les moments de partage : Plusieurs habitant.e.s ont donné des exemples de moments simples de partage qui ont permis de mettre à l'aise les personnes hébergées, de désamorcer une situation pouvant s'avérer embarrassante. Iels insistent sur la spontanéité de ces moments et sur l'importance de ne pas aller « à la pêche aux informations » car les personnes ne connaissent pas les individus chez qui iels sont, leurs attentes, etc.

Laisser la possibilité de participer aux activités de l'habitat : La majorité des groupes rencontrés font partie d'un projet commun se structurant autour d'un habitat groupé, d'une asbl, etc. Cela implique donc l'organisation de plusieurs activités, de moments collectifs. Plusieurs habitats proposent aux personnes en hébergement d'urgence de participer à ces temps collectifs si iels le souhaitent.

Inclusion dans la gestion de l'habitat : Dans certains habitats, les personnes accueillies temporairement sont impliquées dans les différentes tâches que demande l'habitat groupé au même titre que des habitant.e.s permanent.e.s.

Quelques exemples ...

La cuisine : L'exemple de la cuisine, du repas, est souvent revenu dans les témoignages. Une personne racontait par exemple que chaque matin, avant de ramener le groupe de personnes accueillies au point de rendez-vous avec la PCSR, il proposait un déjeuner et demandait si certain.ne.s voulaient l'aider. D'autres proposaient de venir au repas collectif du groupe, etc. Cela a favorisé les échanges autour de choses communes, la création de liens.

Activités du groupe : Plusieurs habitats ouvrent leur réunion de colocataires, d'habitants, aux personnes accueillies. Un habitat met notamment en avant qu'il n'y a pas de différenciation entre les personnes présentes à court terme et celles présentes sur le long terme. Un autre collectif explique que plusieurs activités sont mises en place (activités extérieures, potager) dans lesquelles les personnes hébergées sont plus ou moins investies.

Toutes ces initiatives se font évidemment sur base du volontariat mais permettent de créer une dynamique collective avec tous les membres de l'habitat.

Cerner et comprendre ses limites personnelles

Plusieurs personnes expliquent avoir ressenti certaines limites personnelles lors de cette expérience de l'accueil. Ces limites peuvent être matérielles, émotionnelles, pratiques. Ces personnes ont souligné l'importance de prendre conscience de ses propres limites et de les partager avec le groupe. Plusieurs ont été évoquées :

- * **Manque de compétence** face à certains profils (troubles psychologiques, alcoolisme, comportements violents) et donc incapacité de gérer ce type de situation.
- * Ressenti interne : **colère** face à la violence, face au vécu de certaines personnes accueillies et au manque d'action de l'Etat, des citoyen.ne.s, **tristesse** liée à l'attache, au lien qui se développe avec la personne accueillie tout en sachant que cela est temporaire.

Plusieurs moyens de dépasser ses limites ...

- * L'échange et la communication avec le groupe sur ses ressentis, ses doutes.
- * Définir auparavant les comportements, situations inacceptables (dans le cadre de l'hébergement d'urgence) pour les membres du groupe d'habitant.e.s.
- * Faire des pauses dans le projet d'accueil quand une expérience est éprouvante et trop difficile à gérer.
- * Se détacher de la culpabilité (de ne pas faire assez, de ne proposer qu'une situation temporaire).
- * Se sentir légitime de prendre des décisions parfois difficiles quand la situation dérape en demandant par exemple à quelqu'un de partir.

« Quand tu commences à faire ça (accueillir chez soi), tu te rends compte des besoins et tu regardes autour de toi et tu te dis :
mais pourquoi tout le monde ne fait pas ça ? »

En parlant de personnes ayant des troubles psychiques : « **On n'a pas anticipé** en disant oui qu'on était pas forcément tous et toutes armé.e.s pour accueillir ça, pour gérer ça ou pour bien le vivre. **Au quotidien c'est pas forcément facile. Il y a eu des cas où la situation nous dépasse.** »

« Il faut être **capable de dire "non"** pour la sécurité du quartier mais aussi pour celles des autres personnes en exil. »

5- Retour d'expérience des hébergeur.euse.s

Apport et cheminement de pensée

Cette enquête a amené à questionner ce que l'expérience de l'accueil de personnes en exil génère comme changement dans l'habitat collectif.

La notion d'habitat doit être entendue dans un sens large renvoyant à la fois à l'individu, au groupe d'habitant.e.s ainsi qu'au quartier dans lequel celui-ci s'inscrit.

Les changements vécus sont propres à chacun.une, à chaque habitat et sont donc assez différents les uns des autres. Plusieurs points ont néanmoins été soulignés par différent.e.s hébergeur.euse.s.

Au niveau individuel : L'expérience de l'accueil a provoqué des ressentis très divers selon les personnes interrogées.

Plusieurs individus expriment que cette expérience a engendré une réelle remise en question individuelle à différents égards. Iels évoquent leurs questionnements à l'égard des rapports de domination induits, leur place dans une société européenne. Certain.e.s ont questionné leur rapport à la possession, à la propriété. D'autres personnes, peut-être plus sensibilisées à certains enjeux tels que les enjeux migratoires, ne ressentent pas de réels bouleversements. Iels soulignent néanmoins que plusieurs échanges leur ont permis de prendre conscience de certaines réalités (parcours migratoire, violences vécues, etc).



5- Retour d'expérience des hébergeur.euse.s

Au niveau collectif : Les changements générés au sein du collectif sont très variables et sont, là encore, intrinsèquement liés au format de l'hébergement, au collectif de départ. Plusieurs dynamiques de changement ont été soulignées :

- * **Bouleversement au sein du groupe d'habitant.e.s :** Dans un habitat en particulier, mettre en place un système d'hébergement d'urgence et prendre conscience de ce qui découle de cette expérience a entraîné beaucoup de changements au niveau du collectif. Certain.e.s sont parti.e.s, certain.e.s ont été déconcerté.e.s en prenant conscience de la violence des inégalités. Aujourd'hui, ce groupe a retrouvé une stabilité en tendant vers une cohabitation moins divisée entre « les belges et les autres » et vers une plus grande mixité entre les habitant.e.s à long terme peu importe leur provenance.
- * **Initiative individuelle dans un habitat collectif :** Quand l'accueil relève d'une initiative individuelle, l'impact sur le groupe est assez relatif. Cela amène néanmoins les autres habitant.e.s non investi.e.s à être plus sensibles à certaines causes, à être moins méfiant.e.s à l'égard de la différence.
- * **Relativiser le conflit dans le collectif initial :** Un habitant a mis en avant qu'accueillir des personnes ayant des parcours de vie complexes permet de relativiser les problèmes logistiques, interpersonnels au sein de l'habitat collectif.

- * **Créer une dynamique de groupe :** Un groupe d'habitant.e.s ayant mis en place un système d'hébergement explique que cette initiative a renforcé le collectif impliqué autour d'un projet commun.

Deux groupes d'habitant.e.s ayant une expérience de plusieurs dizaines d'années dans l'accueil des personnes en exil témoignent de l'importance du projet accueil dans la dynamique de leurs habitats groupés. Dans ces deux habitats, la tenue du projet n'a jamais été remise en question.

Au niveau du quartier : Le rayonnement des initiatives d'accueil à l'échelle du quartier est assez variable et dépend de l'enracinement préalable de l'habitat collectif au sein du quartier mais aussi du quartier lui-même.

Par exemple, deux personnes, habitant dans le même habitat groupé depuis plus de 30 ans, expliquaient que d'autres habitant.e.s du quartier avaient apporté leur soutien à l'initiative d'hébergement d'urgence en faisant par exemple des navettes pour aller chercher les personnes, en faisant des machines de linge, etc. Iels expliquaient néanmoins que ces liens avec les autres habitant.e.s du quartier étaient préexistants ; ce n'est pas cette initiative d'accueil qui a entraîné une solidarité.

*« Accueillir d'autres problématiques chez soi permet aussi **d'agrandir l'entre-soi** et d'éviter parfois d'oublier ce que peut être la vie autrement. »*

6- Faire perdurer les initiatives d'accueil

L'accueil possible sur le long terme ?

Les personnes rencontrées ont une expérience de l'accueil plus ou moins longue allant de quelques jours à plusieurs mois et années. Dans la majorité des habitats collectifs rencontrés, l'initiative d'accueil continue encore aujourd'hui. Certain.e.s ont décidé d'y mettre fin depuis que l'hébergement d'urgence s'est davantage structuré grâce au travail de la Plateforme Citoyenne qui a ouvert différents centres d'hébergement. Néanmoins, l'enjeu, bien que moins urgent, perdure. De ce fait et au vu de l'absence de solutions pérennes pour régler ce manque remarquable de logement pour ces publics en exil, il semble toujours nécessaire que des citoyen.ne.s se mobilisent.

Quels éléments contribuent à faire perdurer les initiatives d'hébergement d'urgence dans les habitats collectifs ?

- * **L'importance de la réflexion commune et de l'organisation préalable :** Réfléchir longuement à la faisabilité à la fois matérielle et humaine de cette initiative prévient finalement le risque de ne prendre conscience des limites du projet qu'une fois le projet déjà lancé. La communication (bien qu'évidente) semble là aussi fondamentale. Échanger préalablement sur les limites de chacun.une.s, sur ce que le groupe se sent capable de faire, favorise la pérennité du projet.
- * **L'importance du collectif :** Les exemples d'initiatives qui durent dans le temps illustrent des groupes soudés, où plusieurs personnes sont impliquées. Les initiatives d'accueil prennent majoritairement fin quand l'initiative est portée individuellement pour cause d'épuisement et de frustration.

- * **L'importance du réseau :** Une hébergeuse ayant mis en place un accueil dans son espace privé insiste sur l'importance de connaître des personnes ayant une expérience similaire afin de pouvoir échanger, se questionner. Également, être en contact avec des structures compétentes (PCSR, Samu social, etc) permet de s'informer, d'obtenir de potentielles réponses dans le cas d'une situation d'impasse.
- * **Diffuser l'information :** Une habitante insiste sur l'importance du travail de sensibilisation auprès de son entourage afin de diminuer la méconnaissance et de déconstruire des a priori.

« C'est chouette de partager un projet ensemble. De se dire que une des valeurs de l'habitat groupé c'est l'ouverture et de se dire que là on incarnait bien les valeurs qui nous rassemblaient théoriquement. Sans l'habitat groupé personne d'entre nous n'aurait eu l'énergie de faire autant. »

Quand l'accueil dépasse l'hébergement d'urgence

Jusque là, l'accueil a été abordé sous le prisme de l'hébergement. Pourtant plusieurs personnes ont illustré par le biais de leurs témoignages que leur initiative d'accueil dépassait parfois l'offre d'hébergement. Plusieurs exemples :

- 1. Reloger les personnes en hébergement temporaire :** L'un des habitants interrogé expliquait ressentir une certaine frustration en raison du caractère temporaire de l'offre d'hébergement d'urgence dans son habitat. Pour répondre à cet enjeu de relogement, celui-ci s'est mobilisé pour trouver des logements vacants disponibles, constituer des groupes de personnes à la recherche d'un logement, meubler les logements, etc.
- 2. Accompagnement de longue durée :** Un habitant explique avoir rencontré une personne vivant à la rue avec qui il s'est lié d'amitié. Ne pouvant l'héberger dans son studio ni dans les pièces communes de son habitat groupé, celui-ci lui a proposé son aide pour des démarches administratives, régularisation, recherche d'emploi, etc.
- 3. Accompagnement social projet transhumance :** Lorsqu'un ménage, une famille, rejoint un logement au sein de ce projet, iels signent un contrat d'accompagnement qui vient préciser ce qui est attendu par les personnes accueillies et ce qui peut être fait avec la personne de référence.

Cet accompagnement peut à la fois être utile pour la recherche d'un logement social, pour l'orientation professionnelle, pour les démarches juridiques mais aussi pour faire garder les enfants quand les parents en ont besoin.



Conclusion

Cette enquête amène à penser la notion d'accueil dans sa pluralité. Chaque personne, moment, lieu, est différent. L'accueil ne peut être appréhendé de manière universelle.

Les personnes rencontrées se sont lancées dans ce projet sans bénéficier d'une expérience ou d'un savoir faire mais plutôt suite au constat de l'urgence dans laquelle se trouvaient les personnes en demande d'un toit.

L'accueil n'a pas toujours été une expérience simple. Cette initiative peut mener à des situations inhabituelles, parfois enrichissantes ou inconfortables à la fois pour les personnes qui accueillent mais aussi pour les personnes accueillies. Néanmoins, au fil du temps et grâce à la répétition de cette initiative, l'accueil s'est inscrit dans le quotidien des habitats. Les projets d'accueil sont parfois même devenus centraux dans la dynamique de certains habitats collectifs.

Cette enquête a finalement une visée plurielle : documenter et renforcer le savoir préexistant sur ce sujet, diffuser le vécu de chacun.une par le biais de la retranscription d'expériences afin d'apporter un support aux personnes accueillant actuellement mais aussi pour les futurs habitats accueillants.

Ce projet d'enquête et de production d'outil a été mené dans le cadre d'une mission de volontariat européen.

L'enquête a été réalisée par Ikram El Fari (Wallonie) qui réalisait son stage de fin d'étude en tant qu'assistante sociale et par Judith Besnainou (Bruxelles) qui réalisait la mission de volontariat européen, toutes deux auprès de l'association Habitat et Participation. Le travail d'enquête et la réalisation de ce document ont été menés sur une période de 6 mois entre l'année 2021 et l'année 2022. Au total, 9 personnes ont été rencontrées en Wallonie et 17 personnes à Bruxelles.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui ont répondu positivement à notre demande, de nous avoir accordé du temps et d'avoir accepté de partager leurs expériences.

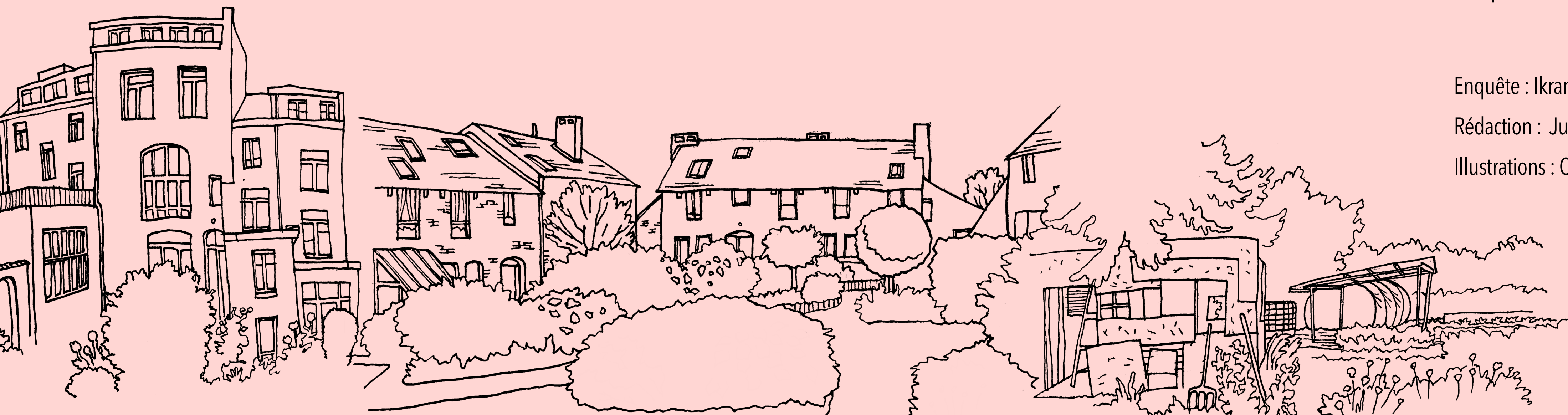
Habitat et Participation

Siège social : Traverse d'Esopé 6 (5ème étage)
1348 Louvain-la-Neuve

Antenne bruxelloise : Avenue de la Toison d'Or 72, 1060 Saint
Gilles

Contact :

contact@habitat-participation.be
+32(0)10/45.06.04



Une publication de Habitat et Participation

Enquête : Ikram el Fari, Judith Besnainou

Rédaction : Judith Besnainou

Illustrations : Oscar Langenskiold